

n° enregistrement du dossier	identité du demandeur	dépôt dossier complet	siège demandeur	communes de localisation des biens	identité des propriétaires des biens	Exploitant antérieur	commune exploitant antérieur	surface reprise (ha)	natures des biens demandés	date mise en ligne publicité site internet	Date limite de dépôt des candidatures concurrentes	date limite de fin d'instruction (hors prolongation à 6 mois)
11-23-0210	SCEA MANZATO FRERES	06/02/2024	MAS SAINTES PUELLES	MAS SAINTES PUELLES	Le GFA MANZATO FRERES, l'Indivision composée de Monsieur MANZATO Luc et Monsieur MANZATO Laurent et l'Indivision composée de Monsieur ANGLADE Pierre et Madame ANGLADE Janine	SCEA D'EN GIL	11400 – MAS SAINTES PUELLES	20,4266	terres et landes	26/03/2024	20/05/2024	06/06/2024
11-24-0026	MARTIN Eric	06/02/2024	FABREZAN	FABREZAN	Monsieur MARTIN Eric et l'Indivision composée de Monsieur MARTIN Eric et Madame MARTIN GAUDRON Sabine	biens libres		1,0910	vergers (plantation en cours)	26/03/2024	20/05/2024	06/06/2024
11-24-0031	SCEA BORDENEUVE-ROCREUSE	08/02/2024	SAINT MARTIN LE VIEIL	CARLIPA, SAINT MARTIN LE VIEIL et VILLEPINTE	Monsieur DENIS Jean-Louis et le GFA DE JALABERTOUC	DENIS Jean-Louis	11170 – SAINT MARTIN LE VIEIL	67,6992	terres, jardins, étangs et sols (dont 0,7232 ha non soumis à autorisation)	26/03/2024	20/05/2024	08/06/2024
								surface totale	89,2168 ha			

Demandes complètes d'autorisation d'exploiter parvenues à la DDTM de l'Aude

en semaine **6** du **5 au 9/02/2024**

Les candidatures concurrentes ne pourront être prises en compte, dans le cadre de l'instruction de la demande initiale précitée, que si elles sont déposées avant la date limite mentionnée ci dessus.

Si vous souhaitez faire connaître votre candidature sur des parcelles qui ont fait l'objet d'une première demande publiée, merci de préciser, dans votre demande d'autorisation d'exploiter, **la concurrence (rubrique circonstances de la demande - cerfa 11534*04 - page 2) et le n° du dossier concurrent.**

Renseignements (notamment les références cadastrales des biens et les coordonnées des propriétaires) et formulaires à demander à la DDTM de l'Aude (04.68.71.76.71 – 04.68.71.76.41)

Service Agriculture, Forêt, Eau et Biodiversité (SAFEB) 105 Boulevard Barbès – CS 40001 11838 CARCASSONNE Cedex

adresse mail du service : ddtm-safeb@aude.gouv.fr - adresse mail de l'unité : ddtm-seadr-usi@aude.gouv.fr

Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet de la Préfecture de l'Aude

V1

agrandissement excessif cf Article L331-3-1 du CRPM

Si l'opération conduit à un agrandissement ou à une concentration au sens du 3° du I (= agrandissement excessif), l'autorité administrative peut, après avis de la CDOA, suspendre l'instruction de la demande d'autorisation pour une durée de huit mois.